Des Nouvelles Des Commissions

• **Communication :** Sarthe et ses Fêtes, Site Internet et Lettre de l'UDOM constituent un gros travail pour l'équipe.

• **Formation :** déception face au faible nombre d'inscrits à la formation aux 1ers secours. Par les temps qui courent, nous pensions que le secourisme était une préoccupation des responsables associatifs...

• **Voyage :** faible participation également : mauvais choix de destination ? une réflexion sera engagée sur la poursuite de cette activité.

• **Belote :** ambiance très conviviale pour cette saison qui a rassemblé 18000 joueurs (!) malgré quelques tournois qui n'ont pu avoir lieu suite à désistement d'organisateurs. Très belle finale qui a rassemblé 404 joueurs à Bessé sur Braye. La saison 2016/2017 commence dès Septembre à Bonnétable pour se terminer par la finale le 21 Mai 2017...à Bonnétable.

Rappel de l'accord SACEM/FCF
pour les écoles de danse

Il permet d'utiliser la musique dans le **cadre de la pratique et l'enseignement de la danse** (classique, moderne, country, ...) et de la gymnastique dans les associations durant toute l'année

Coût par élève :

Le coût pour l'association est basé sur le nombre d'élèves pratiquants. La cotisation globale (Sacem + Spré + TVA) est de **2,52 € par élève pour l'année (au lieu de 5€ si non adhérent FCF /UDOM).**

Pour bénéficier de ce tarif réduit, les écoles de danse sarthoises doivent adhérer à l'UDOM.

Contactez Alain Marchand pour connaître les modalités.

Nouvel accord FCF / Carrefour

Tout adhérent UDOM bénéficie désormais d'une réduction de 5% dans tous les magasins de la marque Carrefour (sauf caburants).

Le saviez vous ?

Les autorisations pour conduire un véhicule avec remorque ou un tracteur agricole ont récemment changé

Véhicules automobiles pouvant être conduites avec le permis B simple

Le permis B permet la conduite des véhicules automobiles (voitures, camionnettes) ou des camping-cars dont le PTAC (poids total autorisé en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée :

• une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg,

• ou une remarque dont le PTAC est supérieur à 750kg, sous réserve que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque n'excède pas 3,5 tonnes.

Le permis B permet également de conduire un véhicule ou appareil agricole ou forestier dont la vitesse n'excède pas 40 kilomètres par heure (ou un véhicule assimilé).

UDOM
Union Des Organisateurs de Manifestations

Août 2016

La lettre de l'UDOM N°15

Un trait d'Union entre l'UDOM et ses adhérents

2016 Un souffle de nouveautés

L'année 2016 sera marquée, dans la vie de l'UDOM, par un certain nombre de nouveautés :

⇨ **Un nouveau site internet :** tout en ayant gardé le nom « sortirensarthe.com » pour conserver le bon référencement acquis par l'ancien, ce site est 100% nouveau dans son architecture et sa présentation. Nous l'avons voulu intuitif et convivial avec un triple objectif :

✓ **Valoriser l'UDOM** auprès des associations qui sont autant d'adhérents potentiels,

✓ **Valoriser les événements** organisés par nos adhérents annonceurs,

✓ **Rendre service** au grand public pour trouver des idées de sorties en Sarthe.

Vous trouverez en page 2 une synthèse du contenu de « sortirensarthe.com, mais rien ne vaut une visite du site et vous vous rendrez alors compte de l'excellent outil que constitue ce site pour promouvoir vos fêtes et animations. A cela 2 conditions :

⇨ **Envoyez-nous des photos**

⇨ **Donnez-nous le maximum d'informations**

Annoncez votre fête dans La Sarthe et ses Fêtes (16000 exemplaires) et sur Sortirensarthe.com (plusieurs milliers de connexions pour 2,75€ !! Vous ne trouverez pas meilleur rapport qualité /prix.

⇨ **Des nouveaux statuts :** Les nouveaux statuts de l'UDOM seront présentés à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2016. La refonte de nos statuts était indispensable pour trois raisons :

✓ **Accueillir de nouvelles familles d'adhérents :** collectivités territoriales, artistes, écoles de danses notamment,

✓ **Elargir notre périmètre géographique** aux départements limitrophes,

✓ **Rafraîchir nos règles de fonctionnement** pour améliorer notre efficacité.

⇨ **De nouveaux adhérents :** Par un travail « opiniâtre » de notre Président, nous avons enfin dépassé le cap symbolique de **200 adhérents** (204 exactement). 22 adhésions nouvelles dont plusieurs écoles de Danse, des Municipalités, dont Le Mans, nous ont permis d'atteindre ce résultat que les nouveaux statuts nous aideront à consolider.

Sabrina DUPERTY, Dollon, 1ère Dauphine

Léa DUBOIS, La Flèche
Miss Festivité 2016

Laura GUILMIN, Vibraye, 2ème dauphine

SOMMAIRE

Page 2 :
sortirensarthe.com

Page 3 :
Les congrès

Page 4 :
Les commissions
Les accords FCF
Le saviez-vous ?

A retenir :

⇨ **Nous avons franchi le cap des 200 adhérents.**

⇨ **Le nouveau site internet de l'UDOM « sortirensarthe.com » est opérationnel : vos fêtes y sont publiées.**

⇨ **Le site UDOM alimente automatiquement le site FCF .**

⇨ **L'accord SACEM pour les écoles de danse nous a permis de réaliser 16 adhésions nouvelles**

⇨ **Un accord FCF /Magasins Carrefour vous donne droit à une réduction de 5% sur tous vos achats (sauf carburant).**

⇨ **Les nouveaux statuts de l'UDOM seront proposés à l'AG du 16 Octobre.**

CONTACTS
Mail : contact@sortirensarthe.com
Président : Alain Marchand :
06 08 26 89 34
Responsable communication & formation : Jacky Bouton
06 74 92 38 36

Le Nouveau Site Internet «Sortirensarthe.com»

Simple et accueillant, le site « sortirensarthe.com » donne libre accès à quantité d'informations utiles au public qui cherche une idée de sortie mais aussi à l'organisateur d'événements :

- **La présentation de l'UDOM, ses avantages, son équipe, son actualité,**
- **La possibilité d'adhérer en ligne,**
- **La lettre de l'UDOM et la Sarthe et ses Fêtes,**
- **Tous les événements que les adhérents nous ont communiqués par le lignage, avec des moteurs de recherche par date ou par nature de fête,**
- **Nos partenaires,**
- **Un répertoire d'artistes que nous vous recommandons : sont présents sur le site des artistes qui ont été vus par nos adhérents et qui leur ont donné satisfaction,**
- **Les Professionnels du loisir, de l'événementiel, de la restauration ou autres prestataires pouvant contribuer à la réussite de vos animations.**

Sans oublier que le site « sortirenesarthe.com » est automatiquement connecté au site national de la FCF et que tout événement enregistré en Sarthe est automatiquement visible sur le site national.

Le succès des Congrès 2015...

Congrès National FCF : Organisé les 2, 3, 4 Octobre 2015 au Mans, à Savigné l'Evêque, Champagné, Etival lès Le Mans avec un passage à Luché-Pringé, au château du Lude au Musée et sur le circuit des 24 heures, Le 49eme congrès national de la FCF a suscité l'enthousiasme communicatif des congressistes. C'était la 1ere fois que le congrès FCF se déroulait ainsi en plusieurs lieux, ce qui a beaucoup plu aux participants. L'investissement exceptionnel de tous les comités accueillants est pour beaucoup dans ce succès, de même que la qualité des spectacles proposés et la qualité des repas préparés par notre traiteur. Une organisation bien huilée a parachevé cette réussite qui n'a été que légèrement assombrie par un timing un peu « décalé » le samedi soir suite à un incident de transport.

En quelques chiffres : 180 congressistes venus de toute le France, 146 adhérents UDOM ont participé aux soirées, plus de 1000 repas ont été servis sur l'ensemble des 3 jours.

Congrès UDOM à La Flèche : Un mois après le congrès national, le congrès de l'UDOM se devait d'être à la hauteur. Défi relevé car les comités de la Flèche et leurs 68 bénévoles avaient mis toute leur énergie, sous la houlette de Jacques Saivet et Pierre Renaud, pour faire de ce congrès un franc succès. Assemblée Générale dans le splendide « petit théâtre », repas dansant dans la très belle salle de la Monnerie, excellent repas servi par le traiteur local, visite du riche patrimoine fléchois pour nos accompagnants bref, tout était réuni pour passer une superbe journée : merci et bravo aux organisateurs flèchois. Près de 300 personnes ont participé à cette journée.

La Préparation, du Congrès 2016…et 2017

Le congrès se tiendra cette année à Luceau le dimanche 16 Octobre. Nous serons accueillis par le dynamique comité des Fêtes local, sous la responsabilité d'Isabelle Sinquin.

L'organisation se déroulera à nouveau sur toute la journée et commencera dès le matin par le traditionnel petit déjeuner offert par le comité accueillant.

Les adhérents participeront aux Assemblées Générales (extraordinaire pour adopter les nouveaux statuts ; ordinaire pour prendre connaissance du rapport moral et financier de l'exercice).

Les accompagnants partiront pour Jupilles en car pour visiter Carnuta, maison de l'Homme et de la Forêt et le musée du Sabot.

La partie festive sera assurée par La Compagnie Caraïbes Folies / Tropicando proposée par Pommery Productions. L'élection de Miss festivités constituera un moment important de cette journée et nous espérons accueillir de nombreuse candidates. Inscriptions dès maintenant auprès d'Alain Marchand au 06 08 26 89 34.
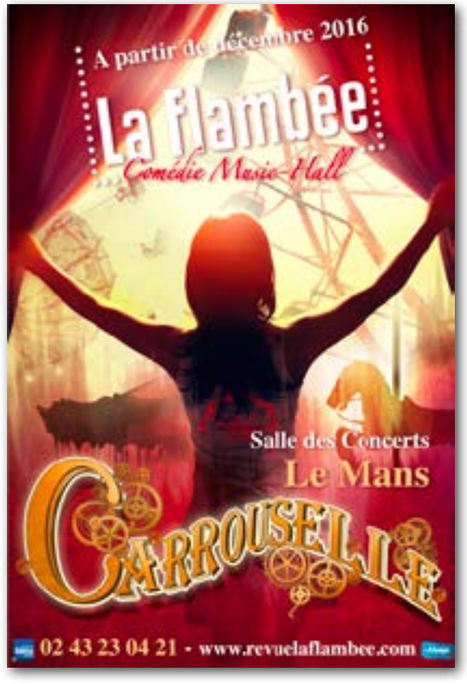
A noter que l'édition 2017 du congrès est déjà fixée : ce sera le dimanche 1er Octobre à Bessé sur Braye.